



➔ Plan Mercredi

Dossier d'investissement

PLAN MERCREDI - Année 2021
Dossier de demande d'investissement

Nom du promoteur	A compléter
Nature juridique	Collectivité locale
Coordonnée de la personne en charge du dossier (Nom, prénom, téléphone, mail)	A compléter
Nom de la structure concernée par la demande de financement	A compléter
Adresse de la structure	A compléter
Age des enfants fréquentant la structure	
<i>3 à moins de 6 ans</i>	Choisissez un élément.
<i>6 – 11 ans</i>	Choisissez un élément.
<i>12-17 ans</i>	Choisissez un élément.
<i>Accueil de jeunes</i>	Choisissez un élément.
Nature du projet et de l'opération	Achat de matériel (y compris informatique) ou de mobilier (uniquement)
Déploiement du Plan Mercredi	Choisissez un élément.
Si création d'Alsh, effectif maximum de mineurs prévisionnel	A compléter
Si extension ou transplantation	
<i>Effectif maximum de mineurs prévisionnel avant travaux (nombre de mineurs Alsh)</i>	A compléter
<i>Effectif maximum de mineurs prévisionnel après travaux (nombre de mineurs Alsh)</i>	A compléter
<i>Effectif maximum de mineurs réel après travaux (nombre de mineurs Alsh)</i>	A compléter

Date d'ouverture prévisionnelle	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
Les locaux occupés sont-ils habituellement scolaires ?	Choisissez un élément.
Planning d'exécution du programme <i>Date de début des travaux</i>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
<i>Date prévisionnelle de fin des travaux</i>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
Condition d'occupation des locaux	Choisissez un élément.
Pour les projets d'extension <i>Surface propre de l'Alsh avant les travaux (en m2)</i> <i>Surface propre de l'Alsh après les travaux (en m2)</i>	A compléter A compléter
Les locaux sont-ils partagés avec d'autres activités ?	Choisissez un élément.
Si oui, Surface propre dédiée à l'Alsh + pourcentage des surfaces partagées (maxi 50%) (en m2) (Espaces partagés = par exemple, cantine, salle d'activité, salle de sieste...)	A compléter

➤ **Descriptif de l'opération :**

Cf Annexe 1, à compléter et à transmettre avec votre demande.

➤ **Budget prévisionnel de l'ALSH pour l'année d'ouverture (ou dès extension) :**

Cf Annexe 2, à compléter et à transmettre avec votre demande et à joindre uniquement pour les projets de création, aménagement, rénovation.

➤ **Plan de financement prévisionnel en investissement :**

Cf Annexe 3, à compléter et à transmettre avec votre demande.

➤ Pièces justificatives supplémentaires à joindre à la demande :

- Devis ou tout document attestant du coût prévisionnel de l'opération.
- Courrier du gestionnaire indiquant son engagement à signer un Plan Mercredi, si ce n'est pas déjà le cas.

ATTENTION

Les fonds alloués à ce dispositif relèvent d'une **enveloppe nationale limitative**.

Votre demande d'aide à l'investissement devra nous parvenir complète pour être instruite et être soumise au vote de la Commission d'Action Sociale.

Deux sessions sont organisées pour le dépôt de vos demandes.

CALENDRIER 2021	
	DATE LIMITE
Date limite pour le dépôt des dossiers Session 1	Vendredi 23 avril 2021
Remontées des besoins financiers à la CNAF	Lundi 10 mai 2021
Présentation Vote de la commission d'action sociale	Mercredi 16 juin 2021
Date limite pour le dépôt des dossiers Session 2	Jeudi 24 juin 2021
Remontées des besoins financiers à la CNAF	Vendredi 10 septembre 2021
Présentation Vote de la commission d'action sociale	Jeudi 25 novembre 2021

Le 03/05/2021	Signature et cachet
---------------	---------------------